

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 7 décembre 2018

### DELIBERATION MODIFICATIVE N° 02 BUDGET EXERCICE 2018

#### Délibération n° 0013/2018

L'an deux mille dix huit, le 7 décembre, à 18heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine Mathieu.

**Etaient présents :**

MILLET Claude, BIANCAMARIA Fabien Adjoints au Maire.  
MARCAGGI Séraphine, SPADARO Patrick, SHALCK Thierry, Conseillers municipaux.

**Avait donné procuration :**

BIANCAMARIA Michel à MILLET Claude,  
VINCILEONI Antoine Jean à VINCILEONI Antoine Mathieu.

**Etaient absents :**

CASILI Antoine, CASASOPRANNA Olivier, CHAPOT Thomas

|   |    |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'assemblée :   | 11 |
| Nombre de membres en exercice :             | 11 |
| Nombre de membres présents ou représentés : | 08 |

**Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désigné en qualité de Secrétaire de séance.**

La présente délibération modificative n° 2 du budget de l'exercice 2018 est une délibération d'ajustement des crédits de fonctionnement et d'investissement,

Les caractéristiques de cette modification du budget sont les suivantes :

### **Section Fonctionnement :**

En recettes : 0.00 €

En dépenses : 0.00 €

|              |          |                             |             |
|--------------|----------|-----------------------------|-------------|
| Chapitre 011 | Art 6042 | Autres frais divers         | - 2300.00 € |
| Chapitre 65  | Art 6574 | Subvention aux associations | + 2300.00 € |

### **Section Investissement :**

En recettes : 0,00 €

En dépenses : 0,00 €

|             |                          |             |
|-------------|--------------------------|-------------|
| Chapitre 21 | Illumination de Noël     | - 1000,00 € |
| Chapitre 23 | Travaux mur « U Riccio » | + 1000,00 € |

La présente délibération modificative n° 2 porte la totalité des crédits de l'exercice 2018 à :

|                          |          |              |          |              |
|--------------------------|----------|--------------|----------|--------------|
| Section Fonctionnement : | Dépenses | 253 545.63 € | Recettes | 253 545.63 € |
| Section Investissement : | Dépenses | 361 807.08 € | Recettes | 361 807,08 € |

Telles sont les principales caractéristiques de la délibération modificative n° 02 du budget 2018 proposée au conseil municipal.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative numéro 02 du budget 2018 telle qu'elle vient d'être exposée.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus  
(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VINCILEONI Antoine,

